



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUBE

PRÉFECTURE DE L'AUBE

Troyes, le 14 MARS 2018

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES
TERRITOIRES ET DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES

**BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA
CONCERTATION PUBLIQUE**

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Certificat de dépôt

REÇU le 7 mars 2018 de l'association AURORE FOYER AUBOIS :

- 1 exemplaire d'un dossier de déclaration concernant son activité de tri des déchets et de broyage de palettes de bois à destination de biomasse pour chaufferie sur le territoire de la commune de LA CHAPELLE SAINT LUC.

Le présent certificat ne préjuge en rien de la suite qui sera réservée à cette demande.

Pour le préfet et par délégation,
Le chef de bureau


Agnès MIERZWA